

COMpte RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 NOVEMBRE 2012

Après le rapport moral et le bilan des activités, vous sera présenté le bilan financier puis la liste des projets 2012 – 2013. Nous enchaînerons avec la validation des nouveaux membres du Conseil d'administration. Après une brève conclusion, nous pourrons enfin profiter du verre de l'amitié.

I - RAPPORT MORAL

Au jour d'aujourd'hui, nous comptons au sein de l'association, 35 membres V.I.P., soit 35 enfants « différents » et nous sommes loin d'avoir recenser tout le monde sur notre secteur d'action, soit pour rappel 30 km autour de Cosne. Rappelons également que leur statut de membre VIP est délivré sans aucune contrepartie financière.

Quelques familles se sont manifestées d'elle-même auprès de l'association, principalement dans le cadre de la journée spéciale offerte par le parc « Le Pal ».

Deux autres familles, intéressées par les actions et informations de l'Association, ont pris contact en dehors et nous les en remercions.

L'intérêt marqué par des familles se trouvant en-dehors de notre rayon d'action nous oblige à repenser le fonctionnement de l'association et par là-même à une future modification des statuts...

Pour l'instant, cette incorporation est soumise à l'adhésion d'au moins un des parents et les actions de l'association restent limitées à son secteur géographique.

Pour ce qui est des autres membres de l'association, cette année, nous sommes passés de 53 à 43 dont 10 membres « famille » c'est-à-dire parents directs d'un enfant différent ayant pris une souscription. Petit à petit, ce chiffre grandit, espérons que cela continue...

Sur le plan des actions menées par l'association et en particulier, en ce qui concerne les propositions faites aux familles ces dernières années, soit : les conférences, le groupe de paroles sous différentes formes, les activités loisirs, les séances de sophrologie, les différents dispositifs dans le cadre de l'aide au répit... n'ont pas suscité d'intérêt.

Nous avons donc décidé, pour cette année, de

1°) nous recentrer sur les besoins issus de l'annonce du handicap : soutenir les familles, être une source d'informations...

2°) travailler sur des projets visant à créer une réponse à des besoins particuliers

3°) faire des actions ou apporter une aide à la demande...

4°) être présent au maximum dans tous les débats, commissions et autres où la voix de l'enfant différent est à faire entendre.

Ces 4 points constitueront donc notre base de travail pour cette nouvelle année 2012-2013.

En 2012, une opération de l'association n'est toutefois pas passée inaperçue et heureusement car cela n'aurait pas donné le succès qui a été le sien.

Je parle évidemment des actions menées pour Marine qui ont permis de reverser à sa maman 24.147 € nécessaires au financement d'opérations et de rééducations particulières.

La mobilisation locale voire départementale (tous départements confondus) a été extraordinaire autant en ce qui concerne les dons que la participation au repas.

Le seul aspect négatif est une conséquence inattendue : une baisse significative des recettes pour l'association elle-même.

En effet, concernant les dons, seulement 216 € de dons directs ont été faits contre 536 € l'année dernière soit 60 % de moins et pour les cotisations, une dizaine de personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion mais on fait un don pour Marine d'où semble-t-il une confusion entre les 2 paiements...

Sinon, en ce qui concerne le bénévolat au sein de l'association, nous avons été agréablement surpris cette année.

En effet, plein de contacts intéressants ont été faits.

Tout d'abord, dans le cadre de l'aide aux permis de conduire mise en place par le Conseil Régional de Bourgogne et soumis à la condition d'effectuer 15h de bénévolat auprès de l'association de son choix, 3 jeunes filles se sont présentées dont 2 se sont révélées très sérieuses, Elodie et Vanessa.

Je tiens tout particulièrement à les remercier car elles ont fait largement les 15h demandées et ce, avec plaisir, et sont maintenant des fidèles bénévoles de l'association.

Parallèlement, 2 lycéennes, Marion et Mathilde, sont venues à notre rencontre pour proposer leur aide et ont répondu présentes à chaque fois, donc merci à elles également.

Je tenais à mettre en avant ces jeunes filles car leur démarche m'a fait reprendre confiance dans l'implication des jeunes dans ce type de problématique qu'est le nôtre !

Parallèlement, nous avons eu contact avec Mr et Mme FESSELET et leurs amies, tous très adroits de leurs mains, qui fabriquent des objets : boîtes décorées, maisons et robes de poupée... et qui nous les ont proposés afin de les revendre, ce dont nous les remercions vivement.

De même, et nous y reviendrons, une autre association, L'ABRI, a pris contact afin de nous apporter une aide et une nouvelle membre, Jacqueline SOMMER, a donné 4 jours de son temps à l'association, dans le cadre des Puces de Nevers.

Egalement, lors de la soirée Couscous, de nombreux bénévoles de l'association et même des participants aux repas, ainsi que des amis de Marine ont mis sacrément la main à la pâte et cela a participé grandement à la réussite de celle-ci.

Toute cette aide arrivée en masse cette année a permis de compenser un bureau « allégé », n'ayant plus de trésorier(e) depuis Novembre dernier, et de secrétaire pendant un certain laps de temps.

Depuis, Sandra est venue apporter son soutien en acceptant le poste de secrétaire, bien qu'elle n'ait pas de proches concernés par le handicap !

L'absence de trésorier ou trésorière depuis 1 an, surtout avec les sommes brassées cette année, m'a fait me sentir bien seule malgré l'aide de Christine. Heureusement, cette situation va changer, une bonne volonté s'étant fait connaître très récemment, je vous en reparle dans la partie dédiée au Conseil d'administration de cette A.G.

Ceci étant dit, nous allons passer maintenant à l'inventaire de ce qui a été fait cette année.

II – BILAN DES ACTIONS

Voici, par ordre chronologique, le récapitulatif des actions et autres qui ont eu lieu sur 2011-2012 :

- Loto organisé par l'ent. C.M.S.A. (9 Octobre 2011)

A la suite de notre loto de 2011, Mr & Mme ROYER s'étaient présentés comme de futurs commerçants qui souhaitaient organiser un loto dont les bénéfices nous seraient en grande partie reversés.

Avec ce prétexte, ils avaient fait une demande de réservation de la salle des fêtes et démarchés de nombreux commerçants, notre trésorier de l'époque les avait même aidés le jour J.

Le jour de l'Assemblée Générale 2011 (soit le 18 Novembre) nous n'avions toujours rien perçu de ces fameux bénéfiques enfin, pour ce que j'en savais.

Or, il s'est trouvé que Mr Jaillet, adjoint au maire de la Commune de Cosne-sur-Loire, présent, nous avait apporté quelques informations complémentaires...

Ce couple, ayant projeté de faire un autre loto, avait déposé une demande de réservation de salle à la Mairie ce à quoi il leur avait été demandé si suite au 1^{er} loto notre association avait bien reçu l'argent correspondant.

Ils avaient donc remis 100€ en espèces à notre ancien trésorier le matin même de l'Assemblée Générale 2011, ce dont je n'étais pas au courant, notre trésorier étant absent, et c'est donc par Mr Jaillet que nous l'avons su !

Il nous a également informés que la municipalité de Cosne avait du coup refusé un nouveau prêt de salle des fêtes jugeant l'attitude de ces personnes un peu douteuse.

Nous en profitons pour la remercier d'avoir suivi ce dossier, Mr Jaillet nous ayant préalablement demandé où en était ce reversement.

Pour conclure, on ne peut donc pas dire qu'ils ne nous ont rien reversé mais quand on sait ce qu'un loto rapporte en général une somme d'au moins 4 chiffres, cela se passe de commentaires...

- Participation « Salon des Drôles de Dames » St Satur (5-6 Nov. 11)

Nous l'avions évoqué à l'occasion de la dernière Assemblée Générale puisque l'évènement avait déjà eu lieu.

Donc, pour rappel, il s'agissait d'un salon, sur 2 jours, regroupant des vendeurs et vendeuses à domicile où nous avons été invités à tenir un stand pour présenter l'association et également à organiser une tombola - à notre profit - pour faire gagner des lots donnés par les exposants.

La vente d'objets a rapporté 93 € et la loterie, sous forme de vente de cases d'une grille de jeux, 30 €.

- Renouvellement du Schéma Départemental du Handicap de la Nièvre (9 Nov. 2011)

Pour rappel, un schéma départemental du handicap est une étude sur une période donnée qui dresse un état des lieux (personnes, établissements...), qui met en avant les points forts et les points faibles (l'insertion scolaire, la bientraitance...), et établit des propositions d'action pour y remédier.

Méthodologie

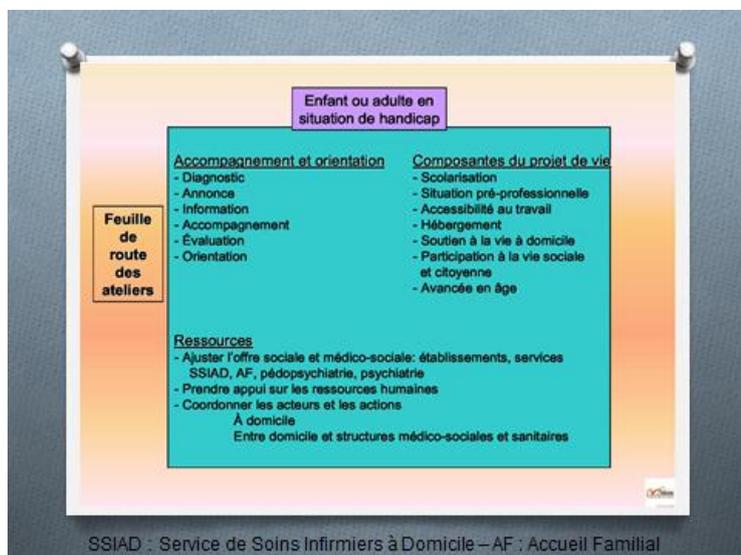
- 1ère Rencontre Partenariale du schéma handicap : 9 novembre 2011
 - Bilan du précédent schéma
 - Etat des lieux
- 2 Ateliers : 6 séances
 - Co-animation CG / MDPH et CG / ARS
 - Identification des points de rupture en s'appuyant sur la feuille de route « Parcours de vie de l'enfant et de l'adulte en situation de handicap »

2ème Rencontre Partenariale du schéma handicap

- Présentation exhaustive des besoins repérés, lors des Ateliers, qui alimenteront les objectifs du plan d'actions du futur schéma départemental du handicap.
- Phase de consultation du schéma par les partenaires et usagers
 - 3 espaces de consultation : Ateliers, Rencontres Partenariales du schéma, CDCPH
 - Recueil de l'avis des représentants des organisations professionnelles et des représentants des usagers

Le Conseil Général de la Nièvre a donc invité le 9 Novembre 2011 tous les acteurs institutionnels et associatifs locaux œuvrant sur le champ du handicap afin de procéder au lancement du futur schéma départemental du handicap.

Un état des lieux et le bilan du précédent schéma (période 2006-2010) ont été présentés à cette occasion.



Suite à cette rencontre, des ateliers de travail ont été mis en place au 1^{er} trimestre 2012. Puis, le 20 Avril 2012 a eu lieu une 2^{ème} rencontre partenariale qui a proposé une synthèse des besoins mis en évidence lors des ateliers avec une 1^{ère} partie reprenant ce qui avait été exprimé par les personnes handicapées et leur familles et une 2^{ème} partie sur les ressources.

1^{ère} partie : Expression des personnes handicapées et des familles

- Orientation n°1 : Etre mieux accompagné, être mieux orienté
- Orientation n°2 : Mieux vivre avec son handicap

Orientation n°1 : Etre mieux accompagné, être mieux orienté

- Renforcer la prévention précoce
- Faciliter les relations entre professionnels de santé pour établir un diagnostic partagé lié à une situation complexe
- Améliorer les conditions de l'annonce du diagnostic de handicap
- Faciliter les démarches des familles en proposant une information la plus complète possible autour de la question du handicap
- Créer les conditions optimales pour la mise en place d'un système d'informations sécurisé et partagé

Orientation n°2 : Mieux vivre avec son handicap

- Rendre plus accessible et sécuriser le parcours éducatif
- Rendre plus accessible et sécuriser le parcours pré-professionnel et professionnel
- Favoriser l'accès à l'emploi et préparer la fin de carrière des travailleurs
- Promouvoir la vie sociale et citoyenne

2^{ème} partie : Mobilisation et mise en adéquation des ressources

- Orientation n°1 : Ajuster l'offre sociale et médico-sociale
- Orientation n°2 : Prendre appui sur les ressources humaines

Orientation n°1 : Ajuster l'offre sociale et médico-sociale

- Organiser l'observation des besoins
- Adapter l'offre en service et en établissement, en réponse aux besoins des enfants handicapés
- Fluidifier les passages entre différentes structures et ou modes de prise en charge
- Adapter l'offre en service et en établissement, en réponse aux besoins des adultes handicapés
- Valoriser le rôle de l'accueil familial
- Faciliter l'articulation entre les services pédopsychiatriques et psychiatriques et les ESMS

Orientation n°2 : Prendre appui sur les ressources humaines

- Développer des réseaux d'échanges et de formation
- Evaluer les dispositifs partenariaux dans le cadre d'une coordination des acteurs et des actions

Besoins recensés relatifs à l'offre d'équipement

Secteur enfance
Apporter une réponse adaptée aux besoins de soins à domicile des enfants en situation de handicap

Secteur adulte
Développer une offre permettant

- la continuité du projet de vie des jeunes
- la construction d'un parcours de vie en milieu ordinaire

Développer des modes d'accompagnement alternatifs
Apporter des réponses au vieillissement des personnes handicapées

Diapositives extraites du site du Conseil Général de la Nièvre
(http://www.cg58.fr/IMG/pdf/Schema_dept-seance_du_20_avril1.pdf)

- TELETHON 2011 (2 & 3 Décembre 2011)

Pour cette édition 2011, nous avons échappé à la neige mais pas à une pluie diluvienne qui n'a toutefois pas arrêté les associations présentes sur la Place de la Mairie.

A l'abri du stand du Comité des Fêtes de Cours que nous partageons avec la section Tir de l'U.C.S., nous avons récolté 220,25 € de dons et fait un bénéfice - en ce qui concerne la vente des objets estampillés Téléthon - de 92,75 €.

A noter pour ce Téléthon 2011, la remise d'un chèque de 10.000 € par les pompiers de la Nièvre.

Un lâcher de ballons a clos cette journée.

- VISITE STRUCTURE MULTI-ACCUEIL (27 Février 2011)

Nous sommes allées visiter « LA MAISON DAGOBERT ».

Il s'agit d'une structure multi-accueil originale située à Paris, dans le 12^{ème} arrondissement, accueillant des enfants de 1 à 6 ans, dirigée par l'APATE (association pour l'accueil de tous les enfants).

Ce qui en fait son originalité c'est sa mixité : 1/3 d'enfants handicapés et 2/3 d'enfants sans handicap.

Une philosophie particulière visant à considérer d'abord tous ces enfants comme des enfants et également à inclure les familles dans le projet pédagogique, en font un lieu comme on rêverait, nous parents d'enfants différents, que ce soit la norme !

Cette visite a été très instructive nous donnant quelques idées sur lesquelles nous cogitons actuellement.

- Journée HANDIKARATÉ au Karaté Do Bellevillois (7 Mars 2012)

Leur journée porte-ouverte s'est très bien déroulée avec la visite de 10 enfants handicapés dont 4 de l'association et ils ont décidé d'ailleurs de renouveler l'opération en 2013.

- « POUR MARINE... »

En début d'année 2012, l'association s'est mobilisée afin d'apporter à une de nos membres V.I.P., Marine, et à sa maman une aide financière nécessaire à des opérations pratiquées à Barcelone et à une rééducation particulière nécessitant des visites à Miami.

Le Samedi 24 Mars a donc eu lieu notre « grand évènement » de l'année : une soirée autour d'un « COUSCOUS » que nous avait magnifiquement et bénévolement cuisiné Sonia. C'est grâce à elle, au Cabinet d'Assurances DE VADDER, aux commerçants, à notre disc-jockey, à l'équipe municipale de St Loup ainsi qu'au prêt gracieux de la salle par la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire, que les bénéfices ont pu être aussi importants soit **3.886 €** (tout confondu : repas, tombola, fleurs...).

Il est à préciser que la salle était comble (240 personnes) et que nous avons refusé plus de 100 personnes.

L'appel aux dons lancé à travers les médias a été également largement entendu, facilité par la présence des urnes dans les mairies de Cosne et de St Loup.

19.081 € ont ainsi été récoltés et environ 230 reçus fiscaux ont été établis.

L'Association a elle-même participé en faisant un don de 1.000 €, issu d'une somme donnée en 2009 par le Rotary Cosne-Sancerre.

Et, ce soir, nous allons remettre un nouveau chèque de **200 €** provenant de la Commune de St Loup-des-Bois et issus des bénéfices de son repas communal annuel qui vient de nous être reversé aujourd'hui.

Toutes les actions menées ont rapporté en tout **24.347 €** qui, après le chèque de ce soir, auront été totalement reversés à Christine, la maman de Marine.

Merci donc à toutes les personnes précitées, aux donateurs (entreprises ou particuliers), à tous les bénévoles qui ont usé leurs semelles, à l'ESAT de Veaugues ...

- CONFÉRENCE à NEVERS (30 Mars 2012)

Nous étions 4 membres de l'association à nous rendre à une conférence intitulée : « LE LIEN FAMILIAL À L'ÉPREUVE DE LA MALADIE OU DU HANDICAP DE L'ENFANT » organisée par l'Association FILIGRANE.

Nous étions toutes très intéressées par le sujet mais la manière dont il a été traité nous a quelque peu laissé sur notre faim...

- COURSE DES 6H (5 Mai 2012)

Cette année la 3^{ème} édition de la course organisée par la section Athlétisme de l'U.C.S. a eu lieu sur le site de l'Île de Cosne.

L'endroit était propice à cet effort sportif, dommage que le temps ait un peu gâché les dernières heures apportant fortes pluies, vent et grêle ; les coureurs n'en avaient que plus de mérite.

Nous avons un double stand : d'un côté la « boutique » de l'association qui a rapporté 80 € et de l'autre une animation « jeux » proposée aux enfants présents. Cette dernière était gratuite mais on suggérait aux parents d'acheter un objet ou de faire un don (total des dons : 15 €).

Une partie des droits d'inscription nous étant reversé, un chèque nous a été remis à l'occasion de l'A.G. de l'U.C.S. - Section Athlétisme, le 20 Octobre dernier d'un montant de 120 €.

- FOIRE-EXPO DE COSNE S/ LOIRE (17 au 20 Mai 2012)

Nous proposons cette année une animation « Jeux » les après-midi allant d'une piñata distribuant des bonbons, à des coloriages, des jeux de société... ainsi que la participation à une fresque que nous exposons le lendemain.

Comme pour la course des 6h, tout était gratuit et les parents pouvaient faire un don ou acheter à la boutique.

La recette de la boutique a été au total de 274 € et les dons ont totalisés 63 €.

Merci au Comité des Fêtes de Cosne s/ Loire pour leur hébergement gratuit ainsi qu'à toutes les familles qui sont venues et surtout à celles qui se sont arrêtées au stand.

- INVITATION AU PAL (1^{er} Juin 2012)

Cela fait maintenant 6 ans que le parc d'attractions et animalier LE PAL participe à la journée baptisée « DREAMNIGHT AT THE ZOO » comme 200 autres dans le monde.

Il s'agit d'une journée exceptionnelle consacrée aux enfants handicapés et à leurs familles, le parc leur étant exclusivement ouvert.

Comme en 2009, les enfants du département de la Nièvre mais également cette fois ceux du Cher, ont pu bénéficier de cette aubaine et comme le soleil a été largement au rendez-vous, ce fut encore une journée magique !!!

Celle-ci a été clôturée par un buffet permettant de rassasier tout ce petit monde avant le départ en direction du parking accompagné de la fanfare du parc.

Le final a été la mise en terre de fleurs par tous les enfants sur le parterre dédié.

Nous étions au moins 11 familles de l'association, en sachant que comme je ne connais pas physiquement tout le monde, peut-être que je suis passée à côté de certains...

- BROCANTE DE VILLECHAUD (2 Septembre 2012)

Mr et Mme FESSELET et leurs amis sont très doués de leurs mains et fabriquent des objets : boîtes décorées, robes de poupée... qu'ils nous ont proposés.

C'est donc avec ce stock de nouveaux objets que Josette nous a tenu un stand à la Brocante de Villechaud.

Le Comité des Fêtes nous ayant offert la place, les 41 € de vente sont également nos bénéficiaires.

Merci à tous !

- LOTO à Cours (9 Septembre 2012)

Comme l'année dernière, notre loto étant le seul sur le secteur, cela a permis de remplir la salle à quelques chaises près...

Nous gardons donc cette date comme étant la bonne bien qu'elle soit un peu tôt dans la rentrée.

Le bénéfice de ce loto, notre principale source de revenus, a été de 1.427 € dont 148 € de gâteaux.

A noter qu'on a fait pratiquement moitié moins qu'en 2011 (45% de moins exactement) bien que la salle ait été remplie à l'identique.

Cela s'explique par beaucoup moins de cartons achetés (- 19%), une augmentation des dépenses due aux achats de lots (+ 45 %) dû à une prospection moins active que d'habitude et des lots arrivés tardivement.

Tous nos remerciements aux personnes du Comité des Fêtes de Cours pour leur aide ainsi qu'à la commune de Cours qui nous prête gracieusement la salle.

Merci également à tous les membres et/ou bénévoles qui ont donné un coup de main, récolté des lots, fait des gâteaux...

- LES PUCES DE NEVERS (28-29-30 Septembre 2012)

Nous avons connu, lors de la foire-expo de Cosne 2011, Mme Jacqueline SOMMER, qui distribue les produits HUSSE destinés aux animaux.

Chaque année, elle participe aux « Pucés de Nevers » qui se déroulent au Centre-Expo et reverse les bénéfices à une association.

Elle nous a proposé, cette année, de le faire pour l'association MOTS POUR MAUX D'ENFANTS ce dont nous la remercions vivement.

Elle nous a ainsi remis 356 € issus de cette revente.

- AIDE A LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD

Aucune demande cette année !

Nous vous rappelons qu'un partenariat a été établi depuis le 1^{er} Avril 2010 avec l'ASSAD et les 4 SAISONS, associations de services à la personne ayant le personnel qualifié pour s'occuper de personnes handicapées.

Celles-ci s'engagent à évaluer les besoins et à adapter la demande en mettant à disposition du personnel formé et qualifié aux familles de l'association qui en feraient la demande.

Quant à nous, nous participons financièrement à hauteur de 10 € par heure avec un maximum de 3h par mois sur facture acquittée et selon le règlement établi.

- GROUPE DE PAROLES ou CAFÉ DES PARENTS

Un groupe de paroles, encadré par une professionnelle rémunérée, avait été remis en place à partir de Janvier 2012 et avait lieu selon 3 jours et horaires différents.

Vu la fréquentation, l'action ne sera pas reconduite.

- SÉANCES DE SOPHROLOGIE

Il avait été proposé aux familles, lors de la dernière Assemblée Générale, des séances de sophrologie où l'Association participait financièrement et avec différents horaires.

N'ayant eu aucune inscription, cette proposition a donc été annulée.

- COMMISSION DÉPARTEMENT. DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS (moins de 6 ans) de la Nièvre et sa sous-commission concernant l'accueil des enfants atteints de handicap ou de maladie chronique

Sur notre année de référence, soit du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012, 3 réunions de la sous-commission ont eu lieu (le 10 Avril, le 4 Juin et le 24 Septembre 2012).

Il a été beaucoup question de l'autisme, 2012 ayant été désigné « année de l'autisme ».

Les différents travaux de cette sous-commission depuis sa création a été :

- de faire un état des lieux de l'accueil,
- de proposer une rencontre partenariale départementale (qui a eu lieu le 17 Mai 2008)
- de créer une fonction de référent départemental (fonction remplie par Mme CIRILLO qui était venue se présenter lors de la dernière AG)
- de mettre en place une formation pour les professionnels de l'accueil du jeune enfant
- d'être en état de veille par rapport à cet accueil.

Concernant cette fameuse formation dont je vous parle déjà depuis quelques temps, les financements viennent enfin d'être attribués et j'ai le plaisir de vous annoncer que celle-ci devrait être proposée courant 1^{er} trimestre 2013 et sera composée d'1 journée départementale + 2 jours.

Elle sera dispensée par l'Association UNE SOURIS VERTE de Lyon, association en général bien connue des parents.

- COMMISS^o COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ DES PERS. HANDICAPÉS & COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION

Suite à la loi du 11 février 2005, les communes de plus de 5 000 habitants ont l'obligation de mettre en place une commission d'accessibilité, ce qui est le cas pour Cosne-Cours-sur-Loire et c'est Sylvie LE MEROUR qui nous y représente.

Pour rappel, cette commission a pour mission :

- de dresser un diagnostic de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports
- de dresser un bilan de l'offre de logements sociaux accessibles aux personnes handicapées
- d'établir un rapport annuel présenté au Conseil Municipal comportant toute suggestion concernant l'amélioration de l'existant, ainsi que les réalisations et les résultats obtenus.

Depuis la 1^{ère} réunion qui a eu lieu en avril 2010 et celle de juin 2011, il n'y en a pas eu d'autre.

Nous restons donc dans l'attente d'une nouvelle rencontre...

Toutefois, nous avons été conviés depuis à assister à la Commission Communale de Circulation-Stationnement suite à la proposition faite à celle du 4 Octobre 2011 d'y associer un représentant de l'accessibilité, c'est-à-dire nous.

Ce qui a donné :

- la présence d'autocollants sur les horodateurs précisant la gratuité du stationnement pour les personnes handicapées demandées par la Commission Accessibilité est imminente
- concernant les places réservées situées au stade Raphaël Giraux, modification du sens prioritaire en sortant de ces places qui posait problème
- création d'une place réservée devant l'école Paul Doumer
- sur la Place Thème (place de la Poste) il y a eu un déplacement des places réservées mal adaptées et parfois difficilement accessibles qui se trouvent maintenant devant le mur de La Poste, à droite du distributeur de billets

Si vous rencontrez des difficultés ou avez constaté une amélioration à faire ou autres, n'hésitez pas à nous le signaler et nous ferons remonter l'information.

D'autre part, nous avons pris contact avec l'Office du Tourisme afin que puisse apparaître les places réservées sur les plans de la ville.

La Directrice de celui-ci, Mme Anne MAIGNIEN, nous a indiqué que les plans devraient être revus début 2013 et qu'elle reprendrait donc contact à ce moment-là pour voir nos besoins.

- TAXE D'HABITATION 2012 & ABATTEMENT SPÉCIAL HANDICAP

Le temps a manqué pour faire le tour des Communes et voir celles qui avaient renouvelé leur abattement pour 2013.

Merci aux membres concernés de prendre contact avec leur Mairie pour voir si c'est le cas et de nous en tenir informés.

Nous tiendrons une liste consultable sur notre blog.

- PERMANENCE, DOCUMENTATION & INFORMATIONS

PERMANENCE

Pour rappel, elle se déroule le dernier samedi du mois de 10h à 12h au local de l'association et la documentation est à disposition. Elle est très peu fréquentée.

DOCUMENTATION 2013

- Guide Néret 2012
- Livres pour enfant :
 - « TOUS DIFFÉRENTS » (pour les petits & tout-petits)
 - « LE HANDICAP » (à partir de 3 ans)
 - « MINA LA FOURMI » selon LES CLASSIQUES DU PERE CASTOR
 - « Comment on fait quand on est handicapé » (à partir de 7 ans)
- Guides Déclic :

- Série « mon enfant » !
 - mon enfant est autiste
 - mon enfant est Dys
 - mon enfant est trisomique
 - mon enfant a un retard mental
- Série « handicap » !
 - Mode d'emploi : après l'annonce
 - Mode d'emploi : Parents, vos droits
- Dossiers :
 - La scolarisation individuelle : galères et solutions
 - Comment bien financer l'aménagement de votre habitat ?
- Les magazines Décllic et FAIRE FACE

INFORMATIONS

Nouvelles Associations :

Pour information, quelques nouvelles associations ont vu le jour :

- association ATOUT DYS DE CŒUR, devenue D.F.D.58 (Dyspraxie France Dys) et l'association DMF58 (association nationale Dyspraxique mais Fantastique) regroupant des parents d'enfants dyspraxiques
- association JACAS regroupant des parents de jeunes adultes handicapés mentaux en attente de place dans les structures adultes.
- association AUTISME 58 regroupant des familles d'enfant autiste
- association ANNABELLE MARCHE créée par les parents d'Annabelle BELAUD afin de récolter des fonds pour financer opérations et rééducations comme pour Marine

News :

Notre députée de la Nièvre, Mme Martine CARRILLON-COUVREUR, a été nommée officiellement, le 8 Novembre dernier, *Présidente du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (C.N.C.P.H.)*

Ce dernier est une instance nationale qui agit en lien direct avec le ministre en charge du handicap. Il a une double mission : assurer la participation des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques les concernant d'une part, et évaluer la situation du handicap et formuler des avis et propositions pour l'améliorer, d'autre part.

- DIVERS

Soutiens directs à l'association

Nous avons toujours le soutien financier pour cette année passée des Communes de Cosne et de Thou dans le Loiret.

Les Comités des Fêtes de Cours et de Villechaud ont été très généreux en nous faisant don respectivement de 150 € et 100 €.

Nous ont également soutenu la Commune de Cours par le prêt de sa salle des fêtes lors du Loto et le Cabinet DE VADDER par la prise en charge d'une de nos primes d'assurance.

Rencontres

- avec Mr CHEZE, nouveau Directeur de la M.D.P.H. de la Nièvre, afin de présenter l'Association ;
- avec Mr JOUANIQUE, Directeur des établissements de l'Association LE FIL D'ARIANE, qui gère le CAMPS, le CMPP, les SESSAD « Surdités » et « TSL ».

Local

Lors de la dernière Assemblée Générale, nous vous avons informé avoir demandé si un autre local pouvait nous être attribué compte tenu que le nôtre était aveugle de fenêtres indisposant certains de nos enfants mais avec l'impératif de l'accessibilité !

Mr JAILLET, présent ce soir-là, nous avait informés que suite à notre demande et après recherche, un local de plain-pied avait peut-être été trouvé, à voir si cela nous convenait.

Il s'agit d'un local situé derrière les bâtiments de l'ancienne école Edmée Lavarenne, côté nouveau parking donnant sur Rue Pasteur que nous avons visité le 25 Novembre 2011.

Des travaux étant nécessaires, nous restons depuis lors en attente de la fin de ceux-ci.

Au jour d'aujourd'hui, il semblerait que le déménagement ne soit pas encore pour tout de suite...

Mme BEZOU, adjointe au Maire et représentant la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire, nous informe que les travaux de réfection du bâtiment devraient être réalisés en début d'année 2013...

Le détail des actions effectuées en 2011-2012 étant terminé, passons au bilan financier.

III – RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
ACHATS			VENTE & ACTIVITÉS		
		4 446,09 €			4 122,50 €
- Fournitures non stockables	178,64 €		- Vente de produits finis	10,00 €	
- Fourn. d'ent. et petit équipement	1 590,70 €		- Vente de marchandises	899,50 €	
- Fournitures administratives	361,97 €		- Produits des activités annexes	3 213,00 €	
- Autres fournitures	237,75 €		<i>(Loto : 3 183,00 € + grille St Satur : 30,00 €)</i>		
- Achats de marchandises	2 077,03 €				
SERVICES EXTERIEURS			SUBVENTION D'EXPLOITATION		
		596,33 €			750,00 €
- Entretien et réparations	110,00 €		- Subventions reçues	750,00 €	
- Primes d'assurances	156,27 €				
- Documentation	330,06 €		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
AUTRES SERV EXTERIEURS					21 465,25 €
		1 934,99 €	- Dons	20 228,25 €	
- Honoraires	765,00 €		- Cotisations	840,00 €	
- Pub, publications, relations publiques	81,70 €		- Vente de dons en nature	397,00 €	
- Déplacements, missions & réceptions	501,64 €				
- Frais postaux et de télécommunicat°	551,45 €		PRODUITS FINANCIERS		
- Services bancaires et assimilés	35,20 €				106,70 €
			- Produits financiers	106,70 €	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
		103,99 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- Charges diverses de gestion courante	103,99 €				4 367,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES			- Manifestations diverses	4 367,00 €	
		25 480,49 €	<i>(Pour Marine exclusivement)</i>		
- Charges exceptionnelles	25 146,20 €				
- Dons, libéralités	334,29 €		RÉPARTITION PAR NATURE DE RESSOURCES		
RÉPARTITION PAR NATURE DE CHARGES					1 946,61 €
		1 946,61 €	- Dons en nature	1 946,61 €	
- Mise à disposition gratuite de biens	1 946,61 €				
TOTAL CHARGES			TOTAL RECETTES		
		34 508,50 €			32 758,06 €
			RÉSULTAT		
					- 1 750,44 €
Détails des CHARGES EXCEPT.			Détails des DONS		
	25 146,20 €			20 228,25 €	
=> Reversement TELETHON	313,00 €		=> Pour Marine	19 231,00 €	
=> Pour Marine	24 833,20 €	soit	=> Pour l'Association	997,25 €	soit
Reversement des dons	19 261,00 €		- Dons directs	216,00 €	
Reversement des bénéfices COUSCOUS	3 886,00 €		- Dons indirects (urne stand)	91,00 €	
Frais COUSCOUS	686,20 €		- Dons Comités des Fêtes	250,00 €	
Don de l'Association	1 000,00 €		- Dons Loto CMSA	100,00 €	
			- Dons reversement UCS	120,00 €	
			- Dons Téléthon	220,25 €	

CHARGES

ACHATS		4 446,09 €
- Fournitures non stockables	178,64 €	
- Fourn. d'ent. et petit équipement	1 590,70 €	
- Fournitures administratives	361,97 €	
- Autres fournitures	237,75 €	
- Achats de marchandises	2 077,03 €	
SERVICES EXTERIEURS		596,33 €
- Entretien et réparations	110,00 €	
- Primes d'assurances	156,27 €	
- Documentation	330,06 €	
AUTRES SERV EXTERIEURS		1 934,99 €
- Honoraires	765,00 €	
- Pub, publications, relations publiques	81,70 €	
- Déplacements, missions & réceptions	501,64 €	
- Frais postaux et de télécommunication*	551,45 €	
- Services bancaires et assimilés	35,20 €	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 03,99 €
- Charges diverses de gestion courante	103,99 €	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		25 480,49 €
- Charges exceptionnelles	25 146,20 €	
- Dons, libéralités	334,29 €	
RÉPARTITION PAR NATURE DE CHARGES		1 946,61 €
- Mise à disposition gratuite de biens	1 946,61 €	
TOTAL CHARGES		34 508,50 €

dont 1 058,75€ de mobilier

dont :

- 1 395,48€ d'achat de lots pour le loto
- 438,26€ des objets à revendre
- 147,75€ des objets TELETHON

= encadrement du groupe de paroles

Détails des CHARGES EXCEPT.	25 146,20 €	
⇒ Reversement TELETHON	313,00 €	
⇒ Pour Marine	24 833,20 €	soit
Reversement des dons		19 261,00 €
Reversement des bénéfices COUSCOUS		3 886,00 €
Frais COUSCOUS		686,20 €
Don de l'Association		1 000,00 €

PRODUITS

VENTE & ACTIVITÉS		4 122,50 €
- Vente de produits finis	10,00 €	
- Vente de marchandises	899,50 €	
- Produits des activités annexes	3 213,00 €	
<i>(Loto : 3 183,00 € + grille St Sava : 30,00 €)</i>		
SUBVENTION D'EXPLOITATION		750,00 €
- Subventions reçues	750,00 €	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		21 465,25 €
- Dons	20 228,25 €	
- Cotisations	840,00 €	
- Vente de dons en nature	397,00 €	
PRODUITS FINANCIERS		106,70 €
- Produits financiers	106,70 €	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 367,00 €
- Manifestations diverses	4 367,00 €	
<i>(Pour Marine exclusivement)</i>		
RÉPARTITION PAR NATURE DE RESSOURCES		1 946,61 €
- Dons en nature	1 946,61 €	
TOTAL RECETTES		32 758,06 €
RÉSULTAT		- 1 750,44 €

Détails des DONNS

20 228,25 €

→ Pour Marine	19 231,00 €	
→ Pour l'Association	997,25 €	soit
- Dons directs		216,00 €
- Dons indirects (sans stand)		91,00 €
- Dons Comité de Fêtes		250,00 €
- Dons Loto CMSA		100,00 €
- Dons reversement UCS		120,00 €
- Dons Téléthon		220,25 €

Résultat négatif de -1 750 € s'expliquant par :

- 1 000 € en don fait à Marine
- 1.059 € d'achat de meubles suite au réaménagement du local

BILAN du 01/10/2011 au 30/09/2012

Bilan			
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations		Capitaux	
Immobilisations incorporelles	0.00€	Eléments en instance d'affectation	10091.06€
Immobilisations incorporelles	0.00€	Report à nouveau (solde créditeur)	10091.06€
Immobilisations corporelles	0.00€	Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)	-1750.44€
Investissements	0.00€	Résultat de l'exercice (déficit)	-1750.44€
TOTAL	0.00€	TOTAL	8340.62€
Créances			
Debiteurs divers et créditeurs divers	120.00€		
Produits à recevoir	120.00€		
TOTAL	120.00€		
Trésorerie			
Banques, établissements financiers et assimilés	7540.40€		
Compte courant	3312.17€		
LIVRET	4228.23€		
Caisse	680.22€		
Caisse	680.22€		
TOTAL	8220.62€		
TOTAL ACTIF	8340.62€	TOTAL PASSIF	8340.62€

Chèque de don
de l'UCS – Section Athlétisme remis
après la fin de notre exercice et extrait
des droits d'enregistrement de leur
course des 6h

RAPPORT FINANCIER

Le déficit de cette année, soit – 1.750,44 € s'explique par la somme remis à Marine et par l'achat des meubles pour aménager le local.

Mais compte tenu que les résultats des exercices précédents ont toujours été excédentaires (cf. la rubrique « CAPITAUX – Report à nouveau), pour un montant total de plus de 10.000 €, ce résultat négatif est largement absorbé.

IV – PROJETS 2012 - 2013

Voilà ce qui est prévu pour 2012-2013

- Lancement d'une étude

Nous travaillons depuis quelques mois sur l'établissement d'un questionnaire dans le cadre de la mise en place d'une étude visant les familles d'enfant différent de moins de 10 ans.

Elle a pour but de dresser un état des lieux de la situation de ces enfants et de leur famille destinée à nous servir de base de travail.

En effet, il n'existe pas ou peu de données exploitables (le nombre d'enfants concernés, les besoins, l'accompagnement, l'adéquation ou non des structures locales...), nous avons donc décidé d'effectuer un recensement de celles-ci.

La zone géographique concernée est notre rayon d'action soit 30 km autour de Cosne donc concerne, en plus de la Nièvre, les départements du Cher, du Loiret, de l'Yonne

Il a été prévu que ces questionnaires, afin qu'ils puissent arriver jusqu'aux familles, soit distribués dans les cabinets médicaux (pour toucher les médecins de familles), dans les pédiatries des départements concernés, par le biais des services de PMI (sous condition de leur accord)...

- Les 1ERS ÉTATS RÉGIONAUX DE L'INCLUSION (27 Nov. 2012)

Le 27 Novembre prochain a lieu, et nous y serons présents, les 1ers ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION de BOURGOGNE à Dijon sous l'impulsion de l'A.P.F. (Association des Paralysés de France).

Le terme « inclusion » est utilisé ici en opposition à « exclusion ».

- TELETHON 2012 (7 & 8 Décembre 2012)

Il aura lieu cette année les 7 et 8 Décembre.

Comme d'habitude nous y serons mais de différentes manières cette année.

En effet, à St Loup, l'association aura un stand le matin proposant les produits Téléthon et tenu par Christine qui proposera l'après-midi des tours en calèche.

A Cosne, un stand du même style sera tenu à l'intérieur d'Auchan toute la journée de samedi et peut-être samedi matin à Carrefour Market.

Le Vendredi soir, le 7, est prévu un repas à la Chaussade réunissant toutes les associations volontaires.

- Portes-ouvertes au Karaté Do Bellevillois (20 Février 2013 ?)

Cette année encore, le Karaté Do Bellevillois prévoit d'ouvrir ses portes – pour un après-midi - à nos enfants différents pour avoir une idée de ce que cela peut leur apporter.

Cela devrait avoir lieu le Mercredi 20 Février 2013 de 14h à 18h (date à confirmer).

- FOIRE EXPO

La 6^{ème} Foire-Expo de Cosne se déroulera en 2013 du **Vendredi 17 au Lundi 20 Mai** (lundi de pentecôte).

L'animation « jeux » devrait être reproposée.

Nous pensons cette année « inviter » à notre stand une association, différente chaque jour, permettant à celles qui sont situées à Nevers, Bourges...d'avoir des contacts locaux : Autisme 58, DMF58, APF... ou une activité en rapport avec le handicap : art-thérapeute, musicothérapeute...

- COURSE DES 6h avec UCS ATHLETISME

Nous ne savons pas, au jour d'aujourd'hui, si cette course aura à nouveau lieu en 2013.
Si c'était le cas, ça serait le Samedi 4 Mai

- LOTO du 8 Sept 2013

Comme chaque année, je vous rappelle qu'il s'agit là de notre principale rentrée d'argent, celle qui va nous permettre de vous proposer des choses...

Nous avons donc besoin de votre aide : que ce soit bien avant pour le démarchage et la collecte des lots, pour la distribution des affiches...ou le jour J dans l'encadrement même du loto ou tout simplement dans la confection de gâteaux à vendre.

- DIVERS



BROCANTES

Nous recherchons quelqu'un qui pourrait faire 1 ou plusieurs brocantes afin de vendre les produits fabriqués par nos gentils bénévoles.

Merci par avance



Partenariat avec l'Association L'ABRI

Nous avons été contactés récemment par l'Association L'ABRI, association locale regroupant des retraités et amis de l'Éducation Nationale, qui souhaiterait nous apporter son aide.

Après réflexion sur le partenariat que l'on pourrait mettre en place, une action de sensibilisation aux handicaps au niveau des écoles nous a semblé une bonne idée avec, par exemple, l'achat de livres sur la différence pour enrichir les bibliothèques des établissements.



JEUX & JOUETS

L'Association récupère des jeux et des jouets en bon état afin, quand le stock sera suffisant, de les remettre aux différents services de pédiatrie de notre secteur soit ceux de Nevers, Bourges, Gien et Auxerre afin qu'ils agrémentent les salles d'attente qui en sont parfois totalement dépourvues...

↪ **POUR LES PARENTS**

On cherche toujours ce qui pourrait mis en place et surtout convenir au plus grand nombre donc si vous avez des idées...

↪ **2013, année du changement...**

En 2013, nous devrions changer de local, donc de siège social, ce qui entrainera une modification des statuts lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Nous profiterons de cette occasion pour procéder à d'autres modifications des statuts, comme par exemple le changement de durée de l'exercice comptable qui est actuellement du 1^{er} Octobre au 30 Septembre pour correspondre à l'année civile, ainsi que du coup de la date de l'Assemblée Générale.

Voilà pour la partie « information » de cette A.G., et nous allons la terminer par la validation des rapports...

Clôturant cette partie « information » de l'Assemblée Générale, l'assemblée a validé le rapport moral de la Présidente, le bilan des actions 2011-2012, le rapport financier et les projets pour 2012-2013.

V – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis la dernière A.G., nous avons eu les démissions de Mr STEPHAN Jean-Pierre, trésorier, et de Mme JOUANNEAULT-WESTEEL Sandrine, secrétaire.

Mme Sandra MAHEUX Sandra ayant émis le souhait de s'impliquer dans la vie de l'Association, elle a été cooptée par un Conseil d'Administration en date du 23 Janvier 2012 en tant qu'administratrice et en tant que secrétaire au sein du bureau.

Depuis, Mme Catherine LOTIGIE ainsi que Mme Pascale MANGET ont accepté de se joindre à nous au sein du Conseil d'Administration afin de nous aider, et nous les en remercions par avance.

Les membres de l'Assemblée Générale ont validé l'entrée de Mme MAHEUX Sandra, de Mme LOTIGIE Catherine et de Mme MANGET Pascale.

VI – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée.

CONCLUSION

Voilà, cette 5^{ème} A.G. se termine et je suis personnellement assez satisfaite de ce qui a été accompli, l'année ayant été riche, et ce malgré l'instabilité au sein du bureau ; ce qui d'ailleurs - vu que nous finissons cette AG avec un Conseil d'Administration composé de 4 personnes – n'est j'espère qu'un mauvais souvenir !!!

Le succès des actions menées pour Marine, les différents contacts noués cette année ainsi que la reconnaissance de notre travail par les institutions, font de MOTS POUR MAUX D'ENFANTS, une association locale - œuvrant dans le handicap et la maladie auprès des familles - **reconnue**.

Le bémol, c'est que c'est vrai pour la Nièvre, mais pas forcément pour les autres départements qui nous concernent.

En effet, depuis le début de l'association, je n'ai eu l'occasion de rencontrer, pour le Cher, ni les Conseillers Généraux, ni leur député, pourtant régulièrement invités. Quant à ceux du Loiret et de l'Yonne, ils ne doivent pas nous connaître car en général nous ne les convions pas !

Tout ça pour dire que cette année, nous allons faire un gros effort de communication auprès des 3 autres départements. L'objectif sera que les pouvoirs publics et autres instances nous aient identifiés, que les médecins et autres professions médicales nous connaissent, afin qu'ils puissent tous transmettre l'information aux familles en difficulté.

Prospectus et affiches seront distribués en conséquence, enfin dès que nous aurons notre nouveau local, les coordonnées postales et téléphoniques de l'Association étant amenées à être du coup modifiées.

Je vais terminer cette Assemblée Générale par les remerciements...

Merci à :

- pour leur confiance et leur subventions : les Communes de Cosne s/ Loire et de Thou (45)
- pour son aide matérielle : les Communes de Cosne et de Cours ainsi que les Services Techniques ;
- pour leur participation dans « l'opération Marine » : les Communes de Cosne-Cours-sur-Loire et de St Loup-des-Bois, Sonia, tous les généreux donateurs ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidés
- pour leur partenariat : le Cabinet G. DE VADDER, la Caisse d'Epargne, l'ASSAD et les 4 SAISONS, le Comité des Fêtes de Cosne-Cours-sur-Loire
- pour leur aide financière : les Comités des Fêtes de Cours et de Villechaud, l'U.C.S. Athlétisme
- les commerçants et restaurateurs de Cosne, Loiret et Cher limitrophe, qui ont été généreux à l'occasion de notre loto
- Michel, Denis, Martine, Bernadette du Comité des Fêtes de Cours pour leur aide
- L'Amicale du Personnel Communal et le Comité des Fêtes de Cours pour leur prêt de matériel
- et bien sûr tous les bénévoles sans qui pas grand chose ne serait possible : Pascale, Dominique, Edith, Josette, Marianne, Claude, Sandrine, Marion, Mathilde, Elodie, Vanessa, Evelyne, Mr et Mme FESSELET et leurs amis

En espérant n'avoir oublié personne...

Remise du chèque de 200 € à la maman de Marine par Mr ASSELIN, Maire de St Loup, puis partage du verre de l'amitié.